

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 04/11/2025

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Combémoré	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
CP Mme Dresch et Mme Raignoux CE1 Mme Aachboune et Mme Defrance CE2 Mme Bourdeau et M. Bailliot CM1 Mme Caron et Mme Glattard CM2 Mme Mallot et Mme Zech	Enseignants
ELUS	
Mme Saussac M. Bourdillaut	Directrice Pôle enfance Adjoint au maire
PARENTS D'ELEVES	
Mme Breton, Mme Royez, Mme Griet-Joigneau – M. Clémence, M. Khayat, Mme Rambour, Mme Mathiot, Mme Parrrod, M. Oleggini, M. Barrasson, M. Vennin, M. Magassa	Parents élus
IEN	
Mme Samia Maghfour	Inspectrice de l'Education Nationale

Membres invités

Nom	Qualité
Mme François Karine	manager d'école

Membres absents

Nom	Qualité
Mme Saimson	DDEN

Mme Aachboune est secrétaire de séance

1. Rentrée 2025 Les effectifs

CP	Mme Dresch :	23 élèves	Mme Raignoux :	23 élèves
CE1	Mme Aachboune :	24 élèves	Mme Defrance :	24 élèves
CE2	Mme Bourdeau :	25 élèves	Mme Combémorrel et M. Bailliot :	26 élèves
CM1	Mme Caron :	25 élèves	Mme Glattard :	27 élèves
CM2	Mme Mallot :	25 élèves	Mme Zech et M. Bailliot :	26 élèves
TOTAL : 248 élèves				

Deux arrivées prochaines en CE2 et CM1.

Une classe a un effectif de 27 élèves : des parents demandent si cet effectif est réglementaire par rapport au permis de construire qui limitait les effectifs à 26 élèves par classe pour 11 classes ordinaires et 1 classe Ulis. La 11ème classe ainsi que la classe Ulis est sous réserve d'ouverture en fonction des effectifs et sur décision de l'Education Nationale.

Le nombre des effectifs sur le permis de construire est déclaratif. Concernant la surface des classes, la société Baudin a prévu une capacité d'accueil jusqu'à 30 élèves par classe.

Bilan du groupe de travail pour la cour

Lors du dernier conseil de l'année précédente, le représentant de la mairie avait proposé d'organiser une réunion pour des propositions d'aménagement de la cour ; celle-ci a eu lieu; il s'agissait de faire des propositions concrètes pour utiliser au mieux l'espace :

- Le poteau de basket a été enlevé.
- Les ganivelles sur le parking ont été enlevées.
- La fontaine à eau va être réajustée à la hauteur des élèves. Les parents demandent à ce que le jet soit orienté en biais pour faciliter son utilisation par les élèves.
- Deux services de récréation ont été mis en place.

La prochaine réunion avec le groupe de travail aura lieu le jeudi 27 novembre à 18h30 en présence du paysagiste qui nous proposera de nouvelles mesures concrètes.

→ Les parents s'interrogent sur l'absence du DDEN qui n'a pas été convié au groupe de travail ; ils souhaiteraient qu'il soit présent.

Monsieur le Maire a choisi d'inviter des enseignants et des représentants de parents d'élèves ; il a fait part de sa décision au DDEN . Il s'agit d'engager, au préalable, un travail en petit groupe avant d'élargir à un plus grand groupe.

Les objectifs du groupe de travail sont de réfléchir en priorité aux réajustements possibles sur l'aménagement de la cour, voire son agrandissement sur le terrain annexe.

2. Résultats des élections

Résultats des élections de représentants de parents d'élèves: 75,41 % de taux de participation en 2025/2026
68.4 % de taux de participation en 2024/2025
61,17% de taux de participation en 2023/2024

Nombre d'inscrits :	423
Nombre de votants :	319
Nombre de suffrages exprimés :	293
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	26

Les élections avaient lieu uniquement par correspondance.

Les parents se sont mobilisés, le taux de participation est beaucoup plus élevé que celui de l'année dernière. L'objectif était aussi de limiter le nombre de bulletins blancs ou nuls ; 54 en 2024, 26 cette année.

3. COOPERATIVE scolaire : bilan de l'année 2024/ 2025

Budget au 1^{er} septembre : 2 650 euros.

Les dons de début d'année s'élèvent à 4 000 euros.

Actuellement des ventes sont en cours : les chocolats et les photos de classe.

Des parents demandent si la mairie peut compenser le manque à gagner de la fête de l'école qui n'a pas pu avoir lieu en fin d'année dernière. La réponse est négative car une mairie ne peut pas financer une coopérative scolaire.

Une réflexion concernant la fête de l'école doit être menée avec les parents et l'équipe enseignante.

Des parents nous informent qu'il existe maintenant une association de parents d'élèves au sein de l'école élémentaire.

USEP

Chaque famille ayant fait un don à la coopérative, participe à la hauteur de 2 € pour l'USEP ; ceci nous a permis d'affilier la classe de Mme Zech en CM2 et l'école en tant qu'établissement .

L'USEP a permis d'acheter du matériel en maternelle, de financer les sorties poney en CP, d'emprunter du matériel et de participer à des rencontres tout au long de l'année (changeons notre regard sur le Handicap, cross entre écoles, Open de tennis, journée de la Laïcité....).

4. Règlement intérieur de l'école

Le règlement est voté à l'unanimité : Pas de modification cette année.

5. Sécurité et présentation du PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est là pour rappeler les missions de chacun et de revoir les plans d'évacuation en fonction des dangers.

Deux exercices ont déjà eu lieu : un exercice d'évacuation incendie et une alerte avec intrusion.

L'alerte incendie est entendue dans tous les bâtiments, y compris le périscolaire et la cantine. Il s'agit de sortir du bâtiment le plus rapidement possible. M. Pellé, le responsable des pompiers et adjoint mairie à la sécurité était présent.

L'exercice « alerte intrusion » a eu lieu en présence de Mme François, la responsable périscolaire.

L'alerte intrusion n'est entendue dans aucune classe lorsque les portes sont fermées.

L'intervention technique a permis d'augmenter au maximum le volume sonore mais cela reste insuffisant. Les services techniques étudient les possibilités pour changer le système.

Des parents demandent à être informés lorsqu'il y a ce genre d'exercices afin de pouvoir rassurer leur enfant à la maison. L'équipe enseignante informe et sensibilise déjà les élèves en amont de chaque exercice.

6. Suivi des élèves

- **Evaluations nationales** : Tous les niveaux étaient concernés et tous les élèves ont été évalués. Les résultats ont été communiqués.

Suite aux résultats, il a été choisi de travailler en priorité:

	FRANCAIS	MATHEMATIQUES
CP	Manipulation de syllabes.	Résolution de problèmes.
CE1	Lecture à haute voix.	Résolution de problèmes.
CE2	Reconnaissance des principaux constituants de la phrase (sujet verbe).	Mémorisation des faits numériques (tables d'addition).
CM1	Reconnaissance des principaux constituants de la phrase (sujet verbe).	Résolution de problèmes.
CM2	Maîtrise de l'accord sujet/verbe.	Calcul posé.

- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires** ont lieu, soit le midi ou le soir, les mardis ou jeudis. L'accord des parents est obligatoire pour cette aide personnalisée.
- **La liaison école-collège** aura lieu au mois de décembre.
- **La liaison avec l'école maternelle** est régulière. La prochaine aura lieu le vendredi 7 novembre 2025.

➤ **RASED** : Les familles peuvent contacter la psychologue scolaire Mme LOUCHART, psychologue de l'Éducation Nationale au 02.38.22.56.74 ou par mail rased-olivet@ac-orleans-tours.fr, Mme Louchart est à l'écoute des enfants et des parents. Elle intervient auprès des familles pour comprendre où se situent les difficultés et faciliter la recherche d'aides adaptées aux problèmes rencontrés.

Mme Sylvain, enseignante spécialisée est chargée de l'aide à dominante pédagogique auprès des élèves qui présentent des difficultés dans les apprentissages fondamentaux.

7. Projets d'école - projets de classe du premier trimestre

- lutte contre le harcèlement : protocole PHARE

L'équipe éducative reste vigilante à toutes les formes de harcèlement, les actions sont régulières, la journée « non au harcèlement » aura lieu le jeudi 6 novembre 2025.

Le programme repose sur la mobilisation des acteurs du milieu scolaire, enfants comme adultes, dans le but de sensibiliser aux situations de harcèlement. Le protocole départemental propose un processus décrivant les étapes du traitement des situations et indique ce qu'il convient de faire.

1/ Prévenir le harcèlement :

- travailler le climat de classe, d'école au quotidien
- engager une réflexion sur les temps de récréation et de transition
- développer les compétences psychosociales et l'empathie
- développer la coopération et la capacité à travailler ensemble
- participer au « Safer Internet Day » journée internationale « internet sans crainte »

2/ Traiter le harcèlement

Une équipe ressource pHARe (professeurs, psychologues, infirmiers, ...) est formée pour mettre en œuvre le protocole de prise en charge des situations de harcèlement.

- Participation aux foulées roses : Les petites foulées roses rappellent aux enfants les bienfaits de l'activité physique sur la santé. Les enseignants rappellent qu'il s'agit d'un travail sur la période et non d'une activité d'un jour.
- Inscription au prix des Incorruptibles
- Activités à la bibliothèque d'Olivet
- Journée de la Laïcité le 9 décembre
- Spectacle JMF
- Ecole et cinéma
- Musée des Beaux-Arts

Les parents et l'équipe enseignante saluent la diversité et la qualité des spectacles proposés par la mairie à l'Alliage ainsi que les aides financières à disposition pour mener à bien ces projets.

8. Point périscolaire :

Les parents s'interrogent :

- le brossage des dents sur le temps méridien : le périscolaire ne l'interdit pas mais n'a pas eu de demande. Les enfants doivent être responsables de leur matériel personnel (gobelet, dentifrice et brosse à dents individuels) rangé dans une pochette qui peut être « stockée » sur une table dans le réfectoire.
- des élèves se sont plaints de manquer d'entrée ou de dessert à la cantine : La manager assure qu'il y a toujours la bonne quantité d'entrées, plats et desserts pour chaque enfant. La part supplémentaire (fruits) est redistribuée au goûter. Les enfants constatant « un manque » sont invités à le signaler immédiatement à un responsable périscolaire lorsque cela arrive.
- les « petits métiers » occupés par les élèves sur la base du volontariat durent maximum 5 minutes. Ils ont pour but de participer à vie collective et de responsabiliser (débarrasser la table, empiler les chaises, nettoyer la table ...). Il y a une confusion entre « petit métier » et « Travail d'Intérêt Général » qui peut être perçu comme une « punition » et qui a été mis en place pour réparer une bêtise.
- le collège met à disposition le plateau sportif pour les cours d'EPS des enseignants de l'école élémentaire. Il faudra établir un planning d'utilisation du plateau en lien avec le collège.

Fin de séance à 20h10

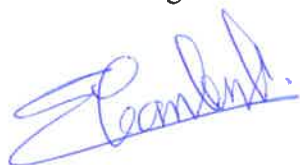
Le 06/11/2025 à Olivet

La directrice de l'école, présidente de séance

Le secrétaire de séance,

Combémoré Evelyne
signature

Maria Cristina Aachboune
signature



RPE




R.P.E



